



Randonnée

Vallée de la Clarée du 16 au 19 Juillet 2019

La section ATC Nancy vous propose un séjour randonnée itinérante de 4 jours et 3 nuits dans la Vallée de la Clarée.
Prix à partir de 185 € par personne. Programme répondant aux conditions de l'article R211-4 du Code du Tourisme)

PROGRAMME DETAILLE jour par jour

Rendez-vous en gare de Briançon le mardi 16 juillet 2019 vers 8h30 (à l'arrivée du train de nuit en provenance de Paris).

Mardi 16 Juillet : MONTGENEVRE – PLAMPINET

9h15 Départ en autocar de la gare de Briançon pour Montgenèvre

9h45 Début de la randonnée.

Direction col de la Lauze et col de Dormillouse par le chemin des Baisses puis le sentier du Clot des Fonds.

Descente sur les Chalets des Acles puis sur Plampinet par le bois de Pécé.

Nuitée au gîte d'étape « La Cleida »

6h00 de marche



Mercredi 17 Juillet : PLAMPINET – REFUGE DE BUFFERE

Direction Névache par la route forestière du bois noir. Ravitaillement possible à Névache.

Montée au refuge de Buffère après un détour par le lac de Cristol.

5h15 de marche



Jeudi 18 Juillet: REFUGE de BUFFERE – REFUGE du CHARDONNET

Montée au col de Buffère par le GR 57 puis direction le col de Roche Noire par le chemin du Roy et le vallon de la Moulette .

Descente vers le refuge du Chardonnet.

5h00 de marche



Vendredi 19 Juillet: REFUGE du CHARDONNET - LE LAUZET

Direction le col du Chardonnet Sud par le GR57, puis direction le Col de la Ponsoinière.

Descente sur le lac de la Ponsoinière puis sur l'Alpe du Lauzet en contournant les Arêtes de la Bruyère par la gauche.

Continuer vers le pont de l'Alpe en laissant le GR50 sur la gauche puis rejoindre le village du Lauzet.

5h15 de marche



Retour en autocar pour la gare de BRIANÇON

Randonnées difficiles, réservées à de très bons marcheurs, équipés de chaussures de randonnée à semelles crantées, maintenant correctement les chevilles.

Pour effectuer ces randonnées, prévoyez un vêtement chaud, un vêtement coupe-vent, une paire de bâtons de marche (facultatifs) et une paire de lunettes de soleil.

PRIX : 185 € par personne sur la base de 20 participants minimum

Ces prix sont calculés à la date du 10/01/2019 . Conformément aux articles L211-12, R211-8 et R211-9 du Code du Tourisme, les prix prévus au contrat sont révisables à la hausse comme à la baisse pour tenir compte des variations du coût des transports, des redevances, taxes et des taux de change. Vous serez informé de toute hausse du prix total du forfait, au plus tard 20 jours avant le départ pour des séjours de plus de 6 jours ou au plus tard 7 jours avant le départ pour des séjours de 2 à 6 jours. Ces prix sont calculés sur un nombre minimum de participants. Si celui-ci n'est pas atteint, ATC Routes du monde proposera au voyageur un avenant au contrat précisant le nouveau prix par personne.

Le prix comprend :

Les transferts de la gare de Briançon au départ de la randonnée et le retour.
Le service et les taxes locales.
L'assistance d'un accompagnateur ATC au départ de Briançon.
L'hébergement en Gîte d'étapes et refuge.
La demi-pension complète, du Diner du 1^{er} jour au Petit déj, du dernier jour
L'assurance assistance- rapatriement

Le prix ne comprend pas :

L'adhésion à l'ATC
Les repas de midi.
Les boissons et dépenses à caractère personnel.
Le port des bagages
L'assurance Annulation – interruption de séjour – Bagages : **8 €/personne), à souscrire lors de l'inscription au voyage.**

INFORMATIONS PRATIQUES

ASSURANCES : ATC Routes du Monde recommande de souscrire une assurance annulation garantissant les conséquences de l'annulation du voyage par le voyageur au moment de l'inscription. Le partenaire d'ATC Routes du Monde est AXA Assistance. Les conditions d'assurance sont remises au voyageur sur sa demande.

NOMBRE DE PARTICIPANTS : Vous serez rattaché à un groupe de 20 voyageurs approximativement, sous réserve de réunir le nombre minimum de participants requis pour ce voyage soit **20 personnes.**

PERSONNE A MOBILITE REDUITE : ce voyage n'est pas adapté aux personnes à mobilité réduite (Montées et descentes importantes).

REGLEMENT

Acompte à l'inscription : 30% du montant total du voyage par personne. Possibilité de paiement par carte bancaire ou par chèque soit 75 €

Solde : 1 mois avant le départ, sans rappel de notre part.

CONDITIONS PARTICULIERES DE VENTES

Nos conditions particulières sont annexées au programme, accompagnées également du formulaire d'information standard sur les droits du voyageur à forfait.

Date limite d'inscription : 30 avril 2019.

Inscription à la section ATC de Nancy 18, Avenue FOCH 54000 NANCY

Téléphone 03.83.40.33.33 SNCF : 73 04 82 Mail : atc.nancy@sfr.fr

Accompagnateur : Olivier CLAUDEL

ATC-Routes du Monde, 9 rue du Château Landon, 75010, Paris

- Tél : 01.55.26.93.70 – Télécopie 01.58.2051.24 – Courriel : boutique-atc@atc-routesdumonde.com

Association immatriculée au Registre des Opérateurs de Voyages et de Séjours, sous le n° IM 075110072, par la Direction de la réglementation des Métiers du Tourisme et comme Association Nationale d'Education Populaire, sous le n° 1959-5, par le Ministre de la Jeunesse et des Sports

SIREN : 775 678 352 – SIRET Siège : 775 678 352 01191 APE : 5510 Z - N° TVA : FR 24775 678 352